



REVISION GENERALE DU PLU

*Procès- Verbal de la réunion des Personnes Publiques Associées
Le 13 Mars 2019*

Etaient présents :

NOM – PRENOM	COLLECTIVITE - ORGANISME
HOAREAU Michel	DEAL – Antenne - Est
COTAYA Gisèle	DEAL – Antenne - Est
FONTAINE Ingrid	Parc National
MOUTIN Jismy	Chambre des Métiers
GRINDU Johnny	Chambre des Métiers
JEANNE Grégory	Chambre d'Agriculture
HENRIETTE Thierry	Chambre d'Agriculture
DUMAS Boris	ARS
BAUCHET Stéphane	DAC OI
DURAND Gilles	CODRA
MOUROUGUIPOULLE Monique	MAIRIE DE BRAS-PANON
HOAREAU Stéphanie	MAIRIE DE BRAS-PANON

Intervention de Monsieur Le Maire qui apporte des précisions sur les projets structurants de la Ville de Bras-Panon, dans les secteurs économiques, culturels, agricoles. Il confirme son souhait de mettre en œuvre la procédure de récupération de terres en friches. La procédure est en cours pour la Ville de Bras-Panon.

La Chambre d'Agriculture précise qu'une Etude spécifique sur les espaces mi pente pourrait être utile afin de déterminer la fonction agricole de certains terrains anciennement cultivés.

Le Parc National confirme que ces espaces sont d'autant stratégiques qu'ils jouent souvent un rôle d'interface entre les zones naturelles et agricoles.

L'ARS demande si les secteurs à vocation touristique prévus à l'intérieur du périmètre de protection de captage du Bras des Lianes ont été maintenus en zones touristiques. Il est confirmé la suppression de tous les secteurs Nt, concernées par la gestion de l'Eau, notamment celui de l'Eden.

Le représentant de la DAC OI précise qu'il serait nécessaire d'annexer au règlement du PLU la liste des constructions protégées au titre de leur intérêt patrimonial et architectural. Cette remarque sera prise en compte dans le nouveau PLU arrêté

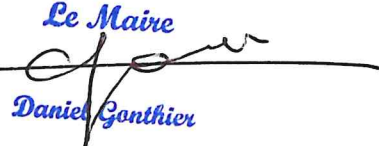
Le représentant de la DEAL, se félicite des travaux préparatoires réalisés entre la Commune, les Services de l'Etat, le Bureau d'Etudes qui tendent vers une évolution satisfaisante du PLU.

Le projet de PLU, tel que présenté avant son nouvel arrêt, répond aux observations de l'Etat. Il conviendra de les justifier dans le rapport de présentation.

Il demande que soit développé davantage le rôle du parc urbain en Centre – Ville, qui sera un rôle de poumon vert mais également de grand bassin de rétention des eaux pluviales à l'Echelle du territoire avec la mise en œuvre d'un canal d'irrigation.

Bras-Panon, le 01 AVR. 2019



Le Maire

Daniel Gonthier